



Division de la Vie Étudiante
Service du dossier social étudiant

Nantes, le 08 janvier 2018

La Directrice générale du CROUS de Nantes

à

Mesdames et Messieurs

Les Chefs d'Établissements

Objet : Lancement de la campagne du Dossier Social Étudiant (D.S.E) pour l'année universitaire 2018/2019

La campagne DSE 2018/2019 a débuté. Les procédures en vigueur, pour le dépôt du Dossier Social Etudiant sont quasi identiques à l'an passé.

Vous trouverez en pièces jointes les supports d'information relatifs au DSE :

- « les 5 étapes de la constitution d'un D.S.E. » qui vous accompagnera dans votre démarche. Ce document n'est pas destiné aux étudiants.
- Affiche 2018-2019.
- Guide DSE numérique destiné aux étudiants.

Toutes les informations utiles sur le Dossier Social Etudiant sont consultables sur le site internet du CROUS (www.crous-nantes.fr) : critères, dates, descriptifs de logement... Pour une efficacité optimale, il serait souhaitable, dans la mesure de vos possibilités, d'insérer sur votre site institutionnel un lien vers le site du CROUS.

Logement :

La situation du logement universitaire est difficile dans de nombreuses villes. Vos élèves et étudiants devront donc veiller à constituer leur D.S.E. de préférence avant fin mars de façon à accroître leur chance d'affectation.

Bourses :

En matière de bourses également, un dossier complet retourné dans les délais garantit une décision rapide et un paiement précoce à la rentrée.

La réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur peut évoluer en 2018/2019.

Grâce à votre active participation, vos étudiants pourront solliciter les aides (bourses et logement) nécessaires à la poursuite efficace de leurs études dans l'enseignement supérieur pour l'année 2018/2019.

Lors des précédentes campagnes, j'ai su combien votre aide avait été précieuse.

Je vous remercie d'avance pour votre collaboration.



Corinne VADE